RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Rédacteur territorial / Rédactrice territoriale

Comptabilité, ressources humaines, développement culturel, état civil, secrétariat médico-social... les missions du rédacteur territorial ou de la rédactrice territoriale sont variées. Ses missions s'exercent dans une collectivité locale : au sein d'une ville, d'un département ou d'une région.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1867 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centre d'intérêt : J'ai le sens du service public



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Tout un panel de postes administratifs

Le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale occupe des fonctions très diverses, correspondant à différents postes administratifs exercés dans les régions, les départements, les grandes agglomérations et les petites communes. Dans un service financier, il ou elle peut être assistant ou assistante budgétaire, gestionnaire de marchés publics ou responsable des achats. Dans un service de ressources humaines, il ou elle gère la paie et les carrières, organise les recrutements ou le plan de formation des fonctionnaires territoriaux. Dans une direction de l'urbanisme, il ou elle se charge du montage juridique et du suivi de programmes d'aménagement ou de rénovation de logements.

Coordination ou secrétariat

Le rédacteur territorial ou de la rédactrice territoriale peut aussi encadrer le service de l'état civil d'une commune, ou encore coordonner un service dédié à l'action sociale ou éducative, aux personnes âgées, à la valorisation du patrimoine... Des postes d'assistants ou d'assistantes de direction, par exemple, rattachés au cabinet d'un ou d'une maire, sont également occupés par des rédacteurs territoriaux ou des rédactrices territoriales. Dans les petites communes, ils ou elles peuvent enfin faire office de secrétaires de mairie.

Compétences requises

Spécialiste d'un domaine

La plupart des offres d'emploi de rédacteur territorial ou de rédactrice territoriale demandent des connaissances dans un domaine particulier : finances publiques, marchés publics, droit public, droit social, gestion de la paie, ressources humaines, développement local ou social, aménagement. Des compétences qui ne s'improvisent pas et supposent d'avoir suivi des études dans le domaine concerné. En outre, la maîtrise des outils bureautiques ainsi que de réelles qualités rédactionnelles sont exigées pour chaque poste.

Un travail d'équipe

Le plus souvent, le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale travaille au sein d'une équipe. Certains postes comportent même une fonction d'encadrement

d'agents administratifs ou techniques ou d'agentes administratives et techniques. Le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale doit alors faire preuve d'une réelle aptitude aux relations humaines.

Au service du public

On lui demande aussi d'avoir des qualités d'organisation, de rigueur, d'autonomie et d'avoir le sens du service public. En effet, son administration travaille dans l'intérêt de la population locale.

Où l'exercer ?

Du village à la région

Le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale exerce dans toutes les collectivités territoriales et dans les établissements qui leur sont rattachés : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, conseils généraux, conseils régionaux, offices publics de HLM... Chaque collectivité ayant sa propre organisation, les profils de postes varient, mais le statut est commun.

Un cadre statutaire

Fonctionnaire territorial ou territorial appartenant à la catégorie B, il ou elle bénéficie de la garantie de l'emploi et a accès, par le biais de la mutation, à une grande variété d'environnements professionnels. Ses horaires sont fixes.

Un travail de bureau

Partout, il s'agit essentiellement d'un travail de bureau. Toutefois, la coordination d'un service municipal nécessite parfois des interventions sur le terrain. La plupart des postes impliquent également de nombreux contacts avec le grand public ou avec les élus ou les élues. De plus, le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale travaille généralement dans une équipe, au sein d'un service.

Les études

Après la 3e

3 ans pour préparer un bac général, technologique ou professionnel mais la majorité des candidats a un niveau bac + 2 (BUT gestion des entreprises et des administrations ou carrières juridiques, BTS comptabilité et gestion ou autre) ou bac + 3 (licence pro métiers des administrations et des collectivités territoriales, activités juridiques, métiers de la gestion et de la comptabilité, métiers de la GRH, gestion des achats et approvisionnements ou une licence administration économique et sociale, administration publique, droit, économie et gestion, gestion).

bac + 3

→ Licence mention administration économique et sociale

→ Licence mention administration publique

→ Licence mention droit

→ Licence mention science politique

Emploi et secteur

Concourir et démarcher

La première étape pour devenir rédacteur territorial ou rédactrice territoriale consiste à réussir un concours, ouvert aux titulaires du bac sur le plan départemental. Deux spécialités sont proposées : administration générale et secteur sanitaire et social. Les candidats admis ou les candidates admises sont ensuite inscrits ou inscrites sur une liste d'aptitude. Ils ou elles ont alors 3 ans pour se faire recruter par une collectivité territoriale. La réussite au concours n'est donc qu'une présélection. À noter : les concours de recrutement ont tendance à être organisés tous les 18 mois (au lieu de 12 mois).

Évolution possible

Avec l'ancienneté, le rédacteur territorial ou la rédactrice territoriale peut devenir rédacteur principal ou rédactrice principale, puis rédacteur-chef ou rédactrice-cheffe. Par concours interne, il ou elle peut également accéder à des postes de cadre (catégorie A), notamment comme attaché territorial ou attachée territoriale.

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Pour consulter les offres des mairies dans l'onglet Offres d'emploi.

Site du Centre national de la fonction publique territoriale

Centre d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Administrateur adjoint du sénat
- Secrétaire de mairie
- Secrétaire juridique
- Secrétaire administratif
- Adjoint administratif